

Image not found or type unknown



Congé maternité et congé parental

Par **tiitii01100**, le **29/06/2010** à **12:52**

Bonjour, rnactuellement en CDI mon employeur m'a accordé un congé parental du 06/05/2009 au 06/05/2010 soit d'un an pour mon 2ème enfant. suite à la naissance de mon 3ème enfant né le 16/03/2010 j'ai droit à un congé maternité du 02/02/2010 au 02/08/2010. Mais je ne peux cumuler les deux. rnrndeplus le 07/05/2010 la caf ne me verse plus la paje car je ne suis plus en congé parental. rnrnpour la période du 06/05/2010 au 02/08/2010 ai-je droit à mon congé maternité?